

Palluau Infos

N°37

JANVIER 2025

Mairie de Palluau

5, rue de Lattre de Tassigny
85670 PALLUAU
Tél. 02 51 98 50 24
www.palluau.fr



<https://www.facebook.com/communedepalluau>

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 9h - 12h

Le jeudi de 16h à 18h

Permanences

de septembre à juin

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois :
10h à 12h



ÉDITO

Chères Palludéennes, chers Palludéens,

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente l'édito de décembre qui reflète une fois de plus l'activité de notre commune au cours du dernier trimestre de l'année. Nous tenons à vous informer, chaque trimestre, au fil des pages de ce Palluau Infos, de tout ce qui fait la richesse de notre village, entre projets, événements et réussites collectives. Toutes nos associations et tous les bénévoles, au travers de leurs animations, de leurs initiatives, continuent de renforcer notre identité et notre convivialité.

Bien que l'année 2024 se termine avec une situation internationale inquiétante avec de nombreux conflits interminables et des incertitudes et inquiétudes au niveau national, la commune est un repère et demeure un pôle de stabilité. Le mois de décembre est, malgré tout, l'occasion de partager des moments chaleureux et festifs.

Nos agents des services techniques et l'association « Les amis du Rigolly » ont déjà donné le ton de cette période de fin d'année par la pose des illuminations, des décorations et des sapins de Noël.

Le CCAS a distribué les colis de Noël à nos aînés de plus de 80 ans que nous retrouverons le lundi 27 janvier pour le goûter du nouvel an. Notre traditionnel marché de Noël, a de nouveau, démontré la dynamique entre les élus, les agents communaux, le CCAS, les bénévoles de la maison citoyenne, le comité des fêtes, les associations et l'ensemble des bénévoles, le foyer des jeunes, le collège

St Paul, les associations de parents d'élèves de l'école du Verger et de l'école Ste Agnès qui ont, tous ensemble, œuvré à la réussite de cet événement. Cette année encore, le Père Noël, tant attendu des petits et des grands était présent. Chaque famille a pu se faire prendre en photo en sa compagnie et bénéficier des animations mises en place : concours de lego pour les enfants des 2 écoles, concours de lego des familles, concours des dessins déposés dans la boîte aux lettres du père Noël, défilé de l'atelier de couture de la maison citoyenne, concert de la chorale de la maison citoyenne, tours de poney, spectacles de magie, jeux en bois, test vélos....Merci également aux exposants, de plus en plus nombreux, qui ont contribué à la réussite de ce marché.

Enfin, en cette période de fin d'année, j'ai une pensée particulière pour tous ceux qui sont affectés par des situations ou événements difficiles. Je leur adresse tous mes encouragements. Je pense aussi à ces enfants, ces femmes et ces hommes victimes dans le monde des conflits que nous ne pouvons que déplorer.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches, dans la sérénité et la bonne humeur. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 11 janvier 2025 à 16h30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux, au cours de laquelle, je vous ferai, avec mon équipe municipale, un bilan de l'année écoulée et des actions à venir pour l'année 2025.

Marcelle BARRETEAU

Maire



PALLUAU ADOPTE SON SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Lors de sa séance du 28 novembre dernier, le conseil municipal de Palluau a validé le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (SCDECI). Ce document a pour objet d'améliorer la couverture incendie sur le territoire communal pour les risques courants (locaux à usage d'habitation principalement) en procédant notamment à :

- l'état des lieux de la défense extérieure contre l'incendie existante ;
- l'identification des risques à prendre en compte en intégrant leurs évolutions prévisibles (nouvelles constructions...);
- la vérification de l'adéquation entre la défense extérieure contre l'incendie existante et les risques à défendre.

Grâce au soutien du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), de l'Association des maires et présidents de communautés de Vendée (AMPCV) et de Vendée Eau, la commune a identifié les secteurs qui présentaient une couverture incendie à parfaire. Elle a examiné les différentes solutions permettant de l'améliorer en comparant leurs coûts, leurs avantages et leurs inconvénients. Les aménagements proposés dans le SCDECI incluent une évolution du parc d'hydrants s'appuyant sur le réseau d'eau potable (poteaux et bouches incendie) et la mise en place ou l'aménagement de points d'eau artificiels, naturels ou autres solutions adaptées aux spécificités locales.

A la suite de cette analyse, la commune a intégré les différents investissements à prévoir dans un plan pluriannuel d'investissement (PPI) en priorisant les actions couvrant les secteurs les plus densément peuplés. Les travaux à prévoir concernent, pour le moment, les secteurs suivants :

- 2025 : rue André Dorion ;
- 2026 : rue des Hauts des Vignes et rue des Lilas ;
- 2027 : la Charouffière et le Creux ;
- 2028 : le Château ;
- 2029 : la Naulière et rue Michel Gaborit ;
- 2030 : rue des Tournesols.



POINT SUR LES PROJETS D'AMENAGEMENT

Aménagement et renaturation de la cour de l'école publique du Verger :

Le 9 octobre dernier, s'est tenu le dernier comité de pilotage du projet d'aménagement et de renaturation de la cour de l'école publique du Verger. Le projet et son planning ont été validés. En novembre 2024, avec l'aide du cabinet Terra Aménité, les services techniques des communes de Palluau, de la Chapelle-Palluau et de Saint-Paul-Mont-Penit ont procédé au sciage d'une partie du bois nécessaire aux aménagements et fabriqué les pergolas qui seront installées sur la cour pendant les vacances de février 2025. Au même moment, l'entreprise M Paysage interviendra pour les fosses de plantation, le soutènement du talus, le gradin, les bacs potagers et le platelage autour des arbres. Les services techniques planteront les 3 arbres et installeront les pergolas et les toiles d'ombrage. Le lundi 24 février 2025, une animation sera organisée avec l'équipe enseignante et les élèves pour la plantation des arbustes.



Ilot de la République (à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de l'Ancienne Gare) :



Les anciens ateliers municipaux vont être détruits au 1^{er} trimestre 2025. Le projet d'aménagement comprend 8 à 9 logements sociaux de type intermédiaires en bordure de l'avenue de la République (gérés par un bailleur social) et 5 logements individuels en arrière. Une étude d'aménagement est en cours avec le cabinet Géouest. Elle aboutira au dépôt d'un permis d'aménager en 2025. En août dernier, le conseil municipal a dénommé la future voie d'accès allée Simone Veil.

Construction d'une maison d'assistants maternels (MAM)

(en arrière du chemin Michel Gaborit) :

Le projet de construction de la future MAM se poursuit avec la désignation de l'architecte : le cabinet LM architecte. En lien avec les 3 assistantes maternelles qui exploiteront les locaux, le relais petite enfance de la communauté de communes Vie et Boulogne et le service de protection maternelle et infantile du département de la Vendée, l'avant-projet sera validé en janvier 2025 pour une ouverture en septembre 2026. Il a déjà reçu le soutien de l'Etat (DETR). Des subventions seront sollicitées auprès du département de la Vendée, de la CAF et de la MSA.



Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de la rue de la Croix Sorin :



La commune a signé un compromis de vente pour la maison qu'elle avait précédemment acquise. Une étude d'aménagement est en cours afin de permettre la construction de logements individuels à l'arrière de cette maison.

Guillaume BUTEAU

TRESLA: LA SOLUTION DEPLOYEE PAR PALLUAU POUR ETRE ALERTE EN CAS DE RISQUE MAJEUR

Dans le cadre de sa dernière mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS), la commune de Palluau a décidé d'améliorer les moyens d'alerter les habitants de la commune de la survenance d'un risque majeur.

Pour cela, elle vient d'adhérer au système d'alerte Trela. Il est gratuit pour les usagers, et permet de recevoir les informations et directives à suivre en cas de danger imminent : incendie, tempête violente, séisme... Les alertes seront déclenchées par le maire et ses représentants et adressées à toute personne concernée par l'évènement.

Selon la nature et la gravité de l'évènement, selon les informations renseignées lors votre inscription aux alertes, l'alerte peut être donnée de différentes façons :



Comment s'inscrire aux alertes ?

DEUX POSSIBILITÉS

1 FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX INFORMATIONS ET ALERTES DE LA COMMUNE DE PALLUAU

Pour que nous puissions vous avertir, vous devez nous autoriser à utiliser vos coordonnées en remplissant un formulaire. Deux solutions s'offrent à vous :

- ◆ Complétez le formulaire présent dans ce Palluau Infos et transmettez-le en mairie;
- ◆ ou demandez à la mairie le formulaire pour le compléter.

2 APPLICATION MOBILE TRELA POUR LA RÉCEPTION DES NOTIFICATIONS

flashez le QR code ci-dessous :



ou recherchez Trela sur l'App Store ou le Google Play Store



Depuis l'application mobile, vous pouvez consulter la zone impactée, le niveau d'alerte et les consignes de sécurité à respecter.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à demander davantage d'informations en mairie.

Guillaume BUTEAU

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Maël, Romain, Anais et Timothy ont fait leur rentrée en 6^eème, celle-ci correspond à la fin de leur participation au sein du Conseil Municipal des Enfants. Tandis que Julien Le Gros et Jamy Fruchard, viennent de l'intégrer suite aux élections du mois d'Octobre. Julien et Jamy sont respectivement élèves à l'école Le Verger et l'école Sainte Agnès.

Visite du Sénat :



Le 23 Octobre, nous étions invités par La Sénatrice Annick Billon au Sénat. Tous les enfants ayant participé au CME depuis mars 2020, étaient conviés. Ainsi, nous avons visité le palais du Luxembourg et assisté aux questions d'actualités posées par les sénateurs au Gouvernement. Des tribunes, nous avons aperçu plusieurs ministres. Nous avons immortalisé notre visite par une photo avec Mme Billon, M. Mandelli et M. Retailleau.



Journée internationale des droits de l'enfant :

Le 20 novembre était la journée internationale des Droits de l'Enfant. A cette occasion, le CME a exposé durant une semaine à la maison citoyenne, ses travaux sur cette thématique. Le CME s'est intéressé aux conditions de vie des enfants du village d'Ankiabé à Madagascar. Le 22 novembre, les classes des écoles élémentaires sont venues visiter cette exposition. Aussi, des animatrices de l'UNI-CEF étaient présentes pour faire une sensibilisation sur l'accès à l'eau et à l'éducation. Nous remercions les associations Ankiabé-Miray et l'UNI-CEF qui ont rendu possible la réalisation de ce projet.



Nous remercions les associations Ankiabé-Miray et l'UNI-CEF qui ont rendu possible la réalisation de ce projet.

Anne-Lise VALLET et Mathilde GUIBRETEAU

Acteurs économiques



Installée à la Maison des Orchidées à Palluau, Mathilde GUITTET – Naturopathe et Réflexologue, accompagne ses patients vers un mieux-être grâce à la naturopathie et à la réflexologie.

Après quelques années dans le domaine de l'esthétique, elle s'est spécialisée dans une approche globale, alliant accompagnement du corps et des émotions.

Passionnée par l'art de prendre soin de soi, elle propose des consultations personnalisées pour améliorer la qualité de vie au quotidien (troubles digestifs, maladies chroniques, troubles du sommeil, manque d'énergie, gestion du stress, accompagnement pour les sportifs...)

Vie associative

DES DEUILS ET DES HOMMES : ATELIER DE REFLEXION AUTOUR DES VOLONTES FUNERAIRES

Samedi 26 octobre, une dizaine de personnes se sont réunies à la Maison Citoyenne de Palluau pour participer à un atelier de réflexions autour des volontés funéraires animé par l'association « Des deuils et des Hommes (DDDH) ».

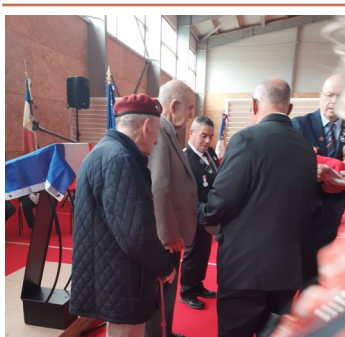
Après la présentation de l'association et des événements qu'elle porte, la parole a été donnée aux participants qui ont pu exposer leurs attentes sur cet atelier. Beaucoup de réponses aux questions qu'ils se posaient ont été données par Ariane et Christian de DDDH. Les animateurs ont rappelé la législation concernant certains points qui faisaient débat et ainsi éclairé les participants.



Ce fut un moment riche d'échanges et tous ont trouvé très intéressant cet atelier.

Thierry Guillaud- Président

UNC



La section UNC Palluau peut être fière d'avoir organisé la cérémonie du 11 novembre avec la remise de 18 médailles dont 3 pour Palluau : une médaille de France pour Loïc Grelier, une médaille de vermeille pour Yves Alix et une grande croix pour Hubert Ruffat, la plus haute distinction de l'UNC. Je remercie, également, Marcelle, notre maire, et la commune, pour nous avoir offert le vin d'honneur servi par les élus et l'équipe de la commune. Le repas du 11 novembre 2024, organisé par l'association UNC, a été servi par les bénévoles qui se sont rendus disponibles pour l'installation, la préparation de la salle et la sécurité pour le parcours du défilé. Je les remercie. Le service des convives s'est déroulé de main de maître. Merci à toutes et à tous qui ont contribué au succès de cette journée. Amicalement.

Alain Quenet Président

DEMANDES DE SUBVENTION

Les demandes de subventions seront étudiées lors du conseil municipal de mars 2025.

Tous les dossiers devront être parvenus en mairie **avant le 15 février**, avec l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction des demandes.

Vous trouverez le dossier à télécharger sur le site de la commune: www.palluau.fr

Vie associative

FCPAYSPALLUAU

Cette année, nous sommes ravis d'annoncer la fusion entre deux clubs de football, l'USSEPLCP et l'ESPM, créant ainsi un nouveau dynamisme avec la création du Football Club Pays de Palluau. A ce jour, le club compte 260 licenciés, regroupant passionnés et amateurs de tous âges.

Les équipes seniors se préparent depuis fin juillet pour une saison prometteuse, sous la supervision de Franck CORMIER notre coach principal et entraîneur.

Notre équipe fanion réalise un très beau parcours en Coupe de Vendée et également en championnat de D3 où elle se positionne actuellement en haut de tableau. Cette année, notre équipe réserve évolue en D4 et notre équipe C en D5. Le club compte également deux équipes loisirs, une en football à 8 et l'autre à 11. Ces dernières montrent également de belles performances lors des différents matchs de championnat et coupes.

Adrien DUCHESNE, notre éducateur sportif poursuit de son côté l'accompagnement de nos différentes équipes jeunes. Le club a fait le choix de recruter une personne en service civique et une autre en contrat d'apprentissage afin de l'accompagner dans ses missions au quotidien. Là encore, nous sommes satisfaits du début de saison de nos jeunes qui démontrent une grande motivation et des bons résultats.

L'apprentissage au sein de l'école de football continue pour nos catégories U6 à U9. Elle rassemble aujourd'hui 38 joueurs. Et cette année, des joueurs des catégories U15 et U18 se sont portés volontaires pour aider nos éducateurs. Une fierté pour le club de voir ses jeunes s'investir et transmettre auprès des plus jeunes.

L'une des grandes nouveautés de cette fusion est le développement de notre équipe féminine loisirs. Nos joueuses s'entraînent assidûment et participent depuis le début de la saison à des plateaux, où elles enchaînent les victoires.

Le club ne pourrait exister sans eux. Nous avons aujourd'hui deux arbitres officiels, Cédric BREILLAT et Ilyan OLLIVEAU au sein du Football Club Pays de Palluau. Un grand merci, pour votre dévouement et votre contribution au football chaque week-end.

Le club se prépare à vivre plusieurs événements courant 2025, l'occasion pour tous de découvrir le club, partager des moments conviviaux, rassembler et vivre tous ensemble la passion du football.

A noter dans vos agendas :

* Le 07.02.2025 : Concours de palet à Maché

* Le 15.03.2025 : Repas du club à Saint Etienne du Bois

* Le 19.04.2025 : Challenge de l'avenir à Palluau

Le club remercie les municipalités de Saint Etienne du Bois, Palluau, La Chapelle Palluau, Grand'Landes, Saint Paul Mont Penit et Maché pour leurs subventions et la mise à disposition des infrastructures.

Un grand merci également à nos sponsors dont le soutien financier et matériel est essentiel pour le bon fonctionnement du club.

Saluons aussi le travail acharné de nos bénévoles et dirigeants. Votre dévouement et votre passion sont inestimables, que ce soit lors des matchs, des événements ou dans l'organisation quotidienne du club.

Le FCPP ouvre ses portes à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans cette nouvelle aventure sportive : joueur, dirigeant, sponsor, bénévoles... Nous serons ravies de vous y accueillir.

Pour suivre les actualités et résultats de nos équipes, suivez-nous sur nos réseaux sociaux

* Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61561864779905>

* Instagram : FC PAYS DE PALLUAU (@fcpaysdepalluau) [Instagramhttps://www.instagram.com/fcpaysdepalluau/](https://www.instagram.com/fcpaysdepalluau/)

Pour nous contacter :

📞 Frédéric Thibaud 06.85.11.56.54

Marc Guillet 06.22.50.49.09

✉ fcpayspalluau85@gmail.com

Vos démarches

Collecte d'huîtres et de coquillages

La Communauté de communes Vie et Boulogne organise la collecte des déchets coquilliers depuis 2021. Cette année, la Communauté de communes expérimente la collecte de coquilles d'huîtres et seulement celle-ci à la déchèterie d'Aizenay, en partenariat avec l'entreprise Alegina.

Un équipement spécifique sera installé à l'entrée de la déchèterie d'Aizenay, en amont du système de barrage à partir du lundi 4 novembre 2024.

Sont interdits : Crustacés, crevettes, langoustines, crabe... Citron, rince-doigts, Sac en plastique, Coquilles non ouvertes, Serviettes en papier...

Que deviennent vos coquilles d'huîtres collectées ? Elles sont broyées et transformées en une matière première, élaborée pour entrer dans les divers process de fabrication de matériaux utilisés par l'entreprise Alegina (bijoux, porcelaine, pavés pour sols drainants, etc). La qualité de vos apports est donc très importante ! Et pour les autres coquilles ? En parallèle, la collecte de coquillages (tous les coquillages) sera mise en place sur les autres déchèteries pour la période de Noël du lundi 14 décembre 2024 au 15 janvier 2025.

En bref et à retenir

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire des **16 ans**, **tous les jeunes français doivent se faire recenser en mairie**. Cela permet :

- De se présenter, muni de l'attestation de recensement, à des **examens**;
- D'être inscrit sur les **listes électorales** à 18 ans.

Justificatifs à présenter : livret de famille et carte d'identité

RECENSEMENT POPULATION + 65 ANS

Pensez à vous inscrire au registre communal informatisé des personnes âgées et/ou vulnérables afin de disposer du dispositif d'alerte et de mobilisation en cas de risques exceptionnels (canicule, grands froids, pandémie, ...).

Renseignements en mairie.

Rétrospective & Agenda

DE NOVEMBRE 2024 À FEVRIER 2025

Cérémonie anciens combattants
11 novembre 2024



Vide-atelier artisterie
24 novembre 2024



Une naissance, un arbre
27 novembre 2024



Marché de Noël
08 décembre 2024



DECEMBRE 2024

18 décembre à 19h00
Réunion publique
Écluses – feux tricolore
Salle Delaroze

JANVIER 2025

11 janvier à 16h30
Vœux du maire
Espace Gachère

22 janvier à 19h00
Réunion publique
Aménagement centre bourg
Salle Delaroze

FÉVRIER 2025

1er février
Portes ouvertes
école Sainte-Agnès

2 février
Repas Escapade- Jumelage
Espace Gachère

8 février
Remise porte-drapeau UNC
Espace Gachère